

ANNEXE 3

COMMUNE : COERS
28 NOVEMBRE 2021 - ELECTION A LA SYNDICATURE (1^{er} tour)

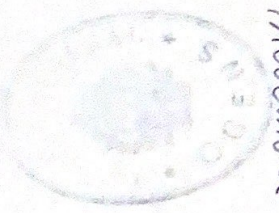
ACCORD DES MANDATAIRES ET DES CANDIDATS EN CAS DE CANDIDATURES COMMUNES
(art. 69 al. 2 LEDP : un par accord)

Les mandataires soussignés déclarent accepter que tou-te-s leurs candidat-e-s respectif-ve-s figurent simultanément sur les listes mentionnées ci-après.

Dénomination des listes concernées	Signatures des mandataires concernés	Signatures des candidats (en guise d'acceptation)
Liste : <u>Syndicature</u>	Nom : <u>MUSSEN</u> Prénom : <u>ISMAIL</u> Date naissance : <u>16.03.1983</u> Lieu d'origine : <u>Pully (VD)</u> Signature : <u>[Signature]</u>	<u>[Signature]</u>

Annexes à joindre :
Ordre de présentation des candidats sur chaque liste

Reçu le 28 novembre 2021 à 14h30



[Signature]